



Elève	
Nom : Prénom : Date de naissance :	
☎ domicile : ☎ portable : Sexe : ☐ M ☐ F	
✉ email :	
Adresse complète :	
CP : Ville :	
Représentant légal	
Nom : Prénom :	
☎ domicile : ☎ travail : ☎ portable :	
✉ email :	
Adresse complète :	
CP : Ville :	
Choix de la formation	
☐ Formation musicale enfants et adolescents ➤ Instrument : ☐ pratique collective ☐ pratique individuelle	jour et horaire : jour et horaire :
☐ Formation musicale adultes (18 ans et plus) ➤ Instrument : ☐ pratique collective ☐ pratique individuelle	jour et horaire : jour et horaire :
☐ Chorale enfants et adolescents ☐ pratique collective ☐ pratique individuelle	jour et horaire : jour et horaire :
☐ Chorale adultes (18 ans et plus) ☐ pratique collective ☐ pratique individuelle	jour et horaire : jour et horaire :

- ❖ Les inscriptions et réinscriptions sont considérées définitives à l'issue d'une période d'essai allant jusqu'au 30 septembre 2026, délai de rigueur. Il est possible d'annuler toute inscription ou réinscription durant la période d'essai, dans les conditions établies dans le règlement intérieur. Si la démission se fait après la période d'essai, l'année est due dans son intégralité.
- ❖ Le règlement s'effectue auprès du Service de Gestion et de Paiement de Dinan (Trésor Public) après réception du titre (facture).
- ❖ Les élèves souhaitant s'inscrire en cours d'année scolaire, sous réserve des disponibilités des professeurs dans les disciplines demandées, devront s'acquitter du trimestre en cours au moment de l'inscription et des trimestres suivants.
- ❖ Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'absence de l'élève et s'il y a une fermeture de l'école de musique par décision municipale, préfectorale ou gouvernementale

Fait à, le

Signature du représentant légal précédée de la mention « lu et approuvé » :

A transmettre :

- ☐ Formulaire ci-dessus complété
- ☐ Formulaire de droit à l'image
- ☐ Attestation de responsabilité civile

Début des cours : 14 septembre 2026 (pas de cours pendant les vacances scolaires) jusqu'au 2 juillet 2027

Tarifs (délibération du 20 juin 2022)

Activités	Durée	Beaussais-sur-Mer et Saint-Jacut-de-la-Mer	Hors commune
Instruments enfants	30 min individuel	360,00 euros	505,00 euros
	45 min collectif (2 élèves)	200,00 euros	335,00 euros
Instrument / chant adulte	30 min individuel	480,00 euros	625,00 euros
	45 min collectif (2 élèves)	270,00 euros	385,00 euros
Chorale enfants/ados	60 min (20 participants)	80,00 euros	80,00 euros
Chorale adultes	90 min (20 adultes)	90,00 euros	90,00 euros